



A La Petite Commission

Agence Immobilière

HONORAIRES TRANSACTIONS VENTES

À CHARGES ACQUÉREURS

A COMPTER DU 1er JANVIER 2022

APPARTEMENT - MAISON	
Jusqu'à 100 000 €	Forfait 5 000 €
De 100 001 € à 199 999 €	5 %
De 200 000 € à 220 000 €	4.5 %
De 220 001 € à 250 000 €	4 %
De 250 001 € à 320 000 €	3.5 %
De 320 001 € à 400 000 €	3 %
De 400 001 € à 550 000 €	2.5 %
Au-delà de 550 001 €	2 %

TERRAIN À BATIR ET DE LOISIRS	
< 20 000 €	3 000 €
De 20 001 € à 45 000 €	4 000 €
De 45 001 à 100 000 €	5 000 €
Au-delà de 100 001 €	5 %

GARAGE – CAVE - PARKING	
Forfait jusqu'à 15 000 €	2 500 €
De 15 001 € à 30 000 €	3 000 €
Au-delà de 30 001 €	4 000 €

7 bis, place des Halles – 28000 Chartres

02.37.20.00.55